

Avis de constitution

SOCIETE « BABI CROISIERE INTER-SCHOOL »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON QUARTIER
BANCO 2 NON LOIN DE LA PHARMACIE PHOENIX LOT 2802
ILOT, Lot 2802, Ilot 322

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 28 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BABI CROISIERE INTER-SCHOOL »

Objet :

- Découverte
- Sécurité
- Circuit de distribution
- Tourisme Scolaire et Extra-Scolaire
- Mécanique industrielle.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON QUARTIER
BANCO 2 NON LOIN DE LA PHARMACIE PHOENIX LOT 2802
ILOT, Lot 2802, Ilot 322

Dirigeant(s) M SANOGO AMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05937 du 18/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35809/GTCA/RC/2024 du 18/06/2024

